

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTLEY**

Ajournement de la session spéciale du conseil de la Municipalité de Cantley tenue le 2 avril 2013 à 19 h au 47, chemin Sainte-Élisabeth – La Fabrique, salle paroissiale de Cantley

1. OUVERTURE

Présidée par le maire, Stephen Harris

Sont présents les conseillers:

Michel Pélissier, conseiller, District des Monts (District 1)
Poste vacant district des Prés (District 2)
Marc Ducharme, conseiller, District des Parcs (District 4)
Marc Saumier, conseiller, District des Érables (District 5)
Alexandre Marion, conseiller, District des Lacs (District 6)

Est aussi présent:

Jean-Pierre Valiquette, directeur général

Absence motivée:

Michael Lebrun, conseiller, District de la Rive (District 3)

Les membres du conseil reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits par le Code municipal.

Aucun contribuable n'est présent dans la salle.

La séance spéciale débute à 19 h.

ORDRE DU JOUR
SESSION SPÉCIALE DU 8 AVRIL 2013

1. Ouverture de la session
2. Période de questions
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Prolongement de la police d'assurance collective – Great West – 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014 (**RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR**)
5. Avis de motion – Règlement numéro 423-13 décrétant une dépense et un emprunt de 382 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double des rues Rémi, Berthier, Edna, des Pruniers, impasses du Geai-Bleu et de la Cime (**RETIRÉ DE L'ORDRE DU JOUR**)

Le 8 avril 2013

6. Avis de motion – Règlement numéro 424-13 décrétant une dépense et un emprunt de 22 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double de l'impasse du Geai-Bleu
7. Avis de motion – Règlement numéro 425-13 décrétant une dépense et un emprunt de 110 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double des rues Rémi, Edna
8. Avis de motion – Règlement numéro 426-13 décrétant une dépense et un emprunt de 50 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double de la rue Berthier
9. Avis de motion – Règlement numéro 427-13 décrétant une dépense et un emprunt de 130 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double de la rue des Pruniers
10. Avis de motion – Règlement numéro 428-13 décrétant une dépense et un emprunt de 70 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double de l'impasse de la Cime
11. Période de questions
12. Fermeture de l'assemblée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 3

2013-MC-R145 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST

Proposé par le conseiller Marc Ducharme

Appuyé par le conseiller Alexandre Marion

ET IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la session spéciale du 8 avril 2013 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Le 8 avril 2013

Point 8

2013-MC-AM148 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 426-13 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 50 000 \$ POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE NÉCESSAIRES À LA CONFECTION D'UN TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE DE LA RUE BERTHIER

Je, soussigné, Alexandre Marion, conseiller du district électoral numéro 6 (district des Lacs), donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 426-13 afin d'autoriser une dépense et emprunt de 50 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double de la rue Berthier.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du règlement a été immédiatement remise aux membres du conseil municipal présents et remise aux autres au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

Point 9

2013-MC-AM149 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 427-13 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 130 000 \$ POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE NÉCESSAIRES À LA CONFECTION D'UN TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE DE LA RUE DES PRUNIER

Je, soussigné, Marc Saumier, conseiller du district électoral numéro 5 (district des Érables), donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 427-13 afin d'autoriser une dépense et emprunt de 130 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double de la rue des Pruniers.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du règlement a été immédiatement remise aux membres du conseil municipal présents et remise aux autres au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

Le 8 avril 2013

Point 10

2013-MC-AM150 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NUMÉRO 428-13 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 70 000 \$ POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIAUX, DE L'ÉQUIPEMENT ET DE LA MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE NÉCESSAIRES À LA CONFECTION D'UN TRAITEMENT DE SURFACE DOUBLE L'IMPASSE DE LA CÎME

Je, soussigné, Michel Pélissier, conseiller du district électoral numéro 1 (district de la Rive), donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement numéro 428-13 afin d'autoriser une dépense et emprunt de 70 000 \$ pour la fourniture des matériaux, de l'équipement et de la main-d'œuvre spécialisée nécessaires à la confection d'un traitement de surface double l'impasse de la Cime.

La lecture du règlement ne sera pas nécessaire étant donné que la demande de dispense de lecture est faite en même temps que l'avis de motion et qu'une copie du règlement a été immédiatement remise aux membres du conseil municipal présents et remise aux autres au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté et si, lors de cette séance, tous les membres du conseil municipal présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture (art. 445 C.M.).

Point 11

PÉRIODE DE QUESTIONS

Point 12

2013-MC-R151 CLÔTURE DE LA SÉANCE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE

IL EST

Proposé par le conseiller Marc Ducharme

Appuyé par le conseiller Michel Pélissier

ET IL EST RÉSOLU QUE la session spéciale du conseil du 8 avril 2013 soit et est levé à 19 h 20.

Stephen Harris
Maire

Jean-Pierre Valiquette
Directeur général